

Rapport annuel 2023

Conseil fédéral du développement durable



frdo
cfdd

Conseil fédéral du développement durable • Bd. du Jardin Botanique 50 bte 70, 1000 Bruxelles •
www.frdo-cfdd.be

Contenu

Contenu	3
RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	5
AVANT-PROPOS.....	6
RESPONSABILITÉ.....	7
CARTE D'IDENTITÉ DU CFDD.....	8
Historique	8
Composition	8
Structure.....	8
Le fonctionnement du secrétariat.....	9
Missions légales.....	9
PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE 2022-2023 : ÉVALUATION	11
ÉVALUATION GÉNÉRALE.....	26
GESTION DURABLE, PAR DOMAINE.....	27
Efficacité énergétique	27
Mobilité	28
Gestion des déchets et utilisation des matériaux	29
Politique d'achat.....	30
Santé et sécurité.....	31
Le séminaire "Données de durabilité des entreprises : comment mettre en œuvre le reporting européen ?" du 29 septembre 2022	32
Formation et éducation.....	32
Orientation professionnelle	33
DOSSIER ADMINISTRATIF	34
AVIS DU CONSEIL.....	35
Nombre et consensus.....	35
Avis d'initiative	36
Les avis de 2023.....	36
Suivi des avis.....	37
INFORMATION ET COMMUNICATION.....	38

Bulletins d'information.....	38
Site web, médias sociaux et presse	38
ACTIVITÉS DU CONSEIL.....	43
Assemblée générale	43
Groupes de travail et de projet, comités d'orientation	44
Le bureau.....	45
Dialogue politique et activités d'information internes	45
Manifestations.....	46
Évaluation des activités	47
Représentation	48
RAPPORT FINANCIER	50
ANNEXES.....	53
ANNEXE 1 RELEVÉ DES PARTIES PRENANTES	54
ANNEXE 2 GRI	57

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AVANT-PROPOS

Après l'année 2022, année de changements, 2023 a été une année de célébrations. Nous avons ainsi célébré notre 30ème anniversaire et accueilli Patrick Dupriez comme nouveau président, succédant à François-Xavier de Donnea.

En 2023, nous avons récolté les fruits des changements opérés. La rédaction des avis s'est mieux déroulée avec la nouvelle procédure et la contribution du pool de scientifiques a été un atout.

Pour nos événements, nous avons travaillé avec un nouveau système pour rendre la participation du public plus efficace et démocratique. Nous remettons toujours en question notre fonctionnement et souhaitons l'améliorer dans la mesure du possible tout en préservant ce qui fonctionne bien. Les thèmes de nos événements étaient intéressants et ont touché un public large et diversifié.

Nous avons également commencé à préparer 2024 dès 2023. Une année qui sera sans aucun doute passionnante pour la Belgique et l'Europe, en raison de la présidence belge du Conseil au cours du premier semestre et des élections de juin, avec une législature entièrement nouvelle à tous les niveaux politiques.

Mais dans ce rapport, vous pourrez voir ce que nous avons réalisé en 2023, ce que nous voulons encore réaliser et ce que nous n'avons (malheureusement) pas réussi à faire.

RESPONSABILITÉ

Pour ce rapport, nous nous sommes inspirés du cadre de reporting de la Global Reporting Initiative (GRI), une norme internationale de reporting qui tient dûment compte des trois dimensions de la durabilité : environnementale, économique et sociale. L'objectif n'est pas seulement d'être transparent et de donner une image globale claire de nos activités. Il s'agit également d'introduire un outil de gestion supplémentaire pour améliorer durablement la qualité de nos opérations et l'efficacité des ressources déployées. Ce rapport est destiné à nos parties prenantes, aux décideurs politiques et aux membres.

Champ d'application

Le rapport couvre les activités du secrétariat, situé dans la Tour des Finances (Boulevard du Jardin Botanique) à Bruxelles, et les résultats du Conseil. Bien que le CFDD soit membre de l'EEAC (European Environment and Sustainable Development Advisory Councils), le réseau européen des conseils de l'environnement et du développement durable, ce rapport exclut les activités de l'EEAC.

Période couverte par le rapport

Les informations fournies dans le rapport couvrent la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

La fiabilité des données

Pour garantir l'exhaustivité et la véracité du rapport, une vérification externe des chiffres intégrés est également requise. Ainsi, la comptabilité et le respect de la législation sociale sont vérifiés par le SPF SPSCAE (Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement).

Icônes | Ce rapport utilise des icônes de Flaticon.com.



Contact Jan Mertens • jan.mertens@frdo-cfdd.be

CARTE D'IDENTITÉ DU CFDD

Chiffres clés CFDD 2023	
Personnel	7,3 ETP
Total des recettes d'exploitation (= aides publiques)	€ 212.000
Budget de compensation du personnel (via le SPF VVVL)	€ 719.127
Coûts (frais de fonctionnement + investissements)	€ 186.446
Nombre d'avis émis	13
Membres avec droit de vote	24
Participants aux événements	1.177
Nombre d'événements	6

Historique

Le Conseil fédéral du développement durable (CFDD) a été créé en 1997 pour succéder au Conseil national du développement durable (CNDD), qui fonctionnait depuis 1993. Cette création fait suite à la loi du 5 mai 1997 réglant la coordination de la politique belge en matière de développement durable (DD).

Composition

Le Conseil compte 24 membres votants. Les membres du Conseil sont des représentants de divers groupes de la société civile : organisations environnementales, organisations de coopération au développement, organisations de travailleurs et d'employeurs et organisations de jeunesse. Le Conseil compte également des membres sans droit de vote et des observateurs. Il s'agit de scientifiques, de représentants d'organisations de consommateurs et de femmes, de représentants des gouvernements fédéral et régionaux, des différents conseils consultatifs environnementaux et socio-économiques et des autres départements fédéraux pour le développement durable. Le président du conseil joue un rôle de leader mais n'est pas actif sur le plan opérationnel.

Structure

Le Conseil est doté de trois organes qui assurent son bon fonctionnement :

- l'assemblée générale qui détermine la politique et adopte les avis

- le bureau, qui coordonne les opérations et joue le rôle d'instance d'arbitrage
- les groupes de travail et de projet qui préparent les avis, les activités du forum et les études.

Pour soutenir ces trois organes, le Conseil dispose d'un secrétariat permanent.

Sa Majesté la Reine en est la présidente d'honneur.

Le fonctionnement du secrétariat

Le secrétariat fournit un soutien technique, administratif et logistique au Conseil. Le secrétariat compte neuf personnes : un directeur, deux directeurs adjoints, cinq assistants scientifiques et un assistant administratif.

En 2023, les personnes suivantes travaillaient pour le secrétariat :

- **Marc Depoortere**, directeur (FR)
- **Fabrice Dehoux**, directeur adjoint (FR)
- **Jan Mertens**, directeur adjoint (NL)
- **Nathalie Boucquey**, collaboratrice scientifique (FR)
- **Alexis Dall'Asta**, collaborateur scientifique (FR)
- **Koen Moerman**, collaborateur scientifique (NL)
- **Chris Schuurmans**, collaborateur scientifique (NL)
- **Lize Boelanders**, collaboratrice scientifique (NL)
- **Sven Vermassen**, assistant administratif (NL).

Le secrétariat permanent du CFDD est composé de 7 employés à temps plein, 1 employé à mi-temps et 1 employé à 4/5ème. Il y a 9 employés statutaires. Le rapport des salaires de base entre les hommes et les femmes est de 1/1, comme les années précédentes. 1 employé travaille au CFDD dans le cadre du programme d'échange de talents. Cette personne n'est donc pas reprise dans le budget du personnel.

Le secrétariat du Conseil est situé dans la Tour des Finances, près du Jardin Botanique.

Missions légales

Les missions légales du Conseil sont les suivantes :

- de **conseiller** le gouvernement sur toutes les mesures relatives à la politique fédérale en matière de développement durable et de participer au dialogue politique avec les membres du gouvernement ;
- être **un forum d'échange** de vues sur le développement durable. Cela comprend l'organisation de dialogues avec les parties prenantes pour préparer les avis au sein des organes statutaires, des groupes de travail et des forums ;

- **informer et sensibiliser** les citoyens, les individus et les organisations publiques au développement durable. Cela se fait principalement par le biais de conférences, de séminaires, de webinaires et d'autres activités publiques et non publiques ;
- **proposer des recherches** dans tous les domaines liés au développement durable.

Le conseil exerce des fonctions consultatives à la demande des membres du gouvernement fédéral, du parlement ou d'autres organes tels que la CIMDD (Conférence interministérielle sur le développement durable). Il peut également émettre des avis de sa propre initiative.



Conférence "Jeunesse et climat" le 9 octobre 2023

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE 2022-2023 : ÉVALUATION

Responsabilité

Le programme d'activités 2022-2023 a été préparé en 2021 et confirmé par l'Assemblée générale au début de 2022.

Cadre général

Objectifs du programme | (1) Accroître les connaissances des membres sur un thème, (2) Connaître la position des autres membres sur ce thème, (3) Communiquer des messages au monde politique par le biais de différents canaux.

Partenariats | Avec : les conseils régionaux et autres conseils fédéraux, les administrations, le Parlement (en particulier la commission de l'énergie, de l'environnement et du climat), d'autres organismes.

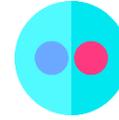
Un rôle interfédéral | Dans les domaines où cela se justifie.

Les ODD comme cadre de référence | Se référer systématiquement au cadre des ODD (approche transversale) et aux indicateurs pertinents. Vérification de l'intégration des ODD dans les différentes activités.

Suivi systématique des activités et des publications.

Les différentes activités sont divisées en "points prioritaires" et "points de suivi"

1. Politique de recouvrement *Follow-up*



Objet : Plusieurs avis ont été soumis en 2020-2021. Il s'agit maintenant de suivre la mise en œuvre de ce volet européen au niveau fédéral.



Actions : (1) Le secrétaire d'État Dermine rendra compte à l'AG du 9 février 2022 de la suite donnée à cet avis. Sur cette base, le Conseil pourra ou non décider d'émettre un avis supplémentaire. (2022) (2) Le cabinet Dermine devra organiser des tables rondes pour assurer le suivi des mesures (travaux dans les secteurs stratégiques, création d'un conseil supérieur de l'investissement, etc.) Le CFDD participera à ces tables rondes. (2022-2023)



Ce qui a été fait : Le secrétaire d'État Thomas Dermine a présenté le suivi des avis émis en 2020 et 2021 lors de l'AGA du 9 février. Les membres n'ont pas jugé nécessaire de rédiger un nouvel avis sur le sujet. Les membres du GT ont rencontré à trois reprises le Cabinet sur l'état d'avancement des travaux. Des tables rondes ont été organisées avec le secrétaire d'État. Une lettre a été envoyée au secrétaire d'État sur le dossier REPowerEU.



Verdict : Le gouvernement, et plus particulièrement le secrétaire d'État Dermine, continue de dialoguer régulièrement avec le CFDD, ainsi qu'avec d'autres conseils (CCE, CNT), ce qui est en soi positif. Le Conseil n'a pas pris d'autres initiatives à cet égard.

2. Le développement durable

2.1 Révision de la loi sur le développement durable de 1997 - Priorité



Objet : À l'occasion du 25e anniversaire de la loi de 1997 sur le développement durable, le cabinet de la ministre Khattabi prévoit de procéder à une révision de la loi.



Actions : En fonction de la volonté du ministre d'impliquer le CFDD, émettre un avis sur la proposition de révision. (2022-2023)



Ce qui a été fait : A ce stade, il n'y a pas d'information sur la révision prévue par le ministre Khattabi de la loi DD et sur le rôle que le CFDD pourrait jouer dans toute initiative à cet égard.



Verdict : / (pas de mise en œuvre en 2023)

2.2 Renforcer le soutien du public au développement durable : la jeunesse, la communication, le climat et le développement durable | Priorité



Objectif : mettre en lumière les actions de communication et de sensibilisation menées par les jeunes (pour les jeunes) sur le changement climatique dans le contexte du développement durable. Ces actions de communication peuvent se concentrer sur des changements de comportement individuels ou adopter une approche holistique et systémique en abordant des choix collectifs plus larges.



Actions : (1) organiser une conférence sur les actions de communication et de sensibilisation menées par les jeunes pour les jeunes (2) La question suivante sera analysée : "Les jeunes s'interrogent-ils sur le développement durable lorsqu'ils choisissent une filière d'études ? Dans quelle mesure et quel rôle la durabilité joue-t-elle dans le choix de leur parcours éducatif ?" Le secrétariat rassemblera les connaissances pertinentes. Une conférence sera organisée pour rendre compte des discussions. (2023)



Ce qui a été fait : La première action a été menée dans le cadre de la conférence "Les jeunes veulent faire partie de la solution - l'éducation au climat et à la durabilité est un élément clé". Il y a eu 409 inscriptions et 221 participants. L'évaluation de l'événement a été positive.



Verdict : Nous avons atteint nos objectifs.



2.3. Rapport fédéral sur le développement durable | Priorité



Objectif : Renforcer le dialogue entre le Bureau de planification et les membres du CFDD sur les questions liées aux rapports fédéraux sur le développement durable, tant pour la partie évaluative que pour la partie prospective.



Actions : Préparer un avis d'initiative sur les futurs rapports. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Il a été décidé de ne pas émettre d'avis sur le rapport de durabilité, mais d'intégrer ses résultats dans le processus VNR (voir section 2.6).



Verdict : Cette action a été partiellement mise en œuvre.



2.4. Plan fédéral de développement durable | Priorité



Objectif : suivre la mise en œuvre du plan.



Actions : A la demande de la ministre Khattabi, et sur base d'une analyse de la prise en compte de l'avis du CFDD dans la préparation de la version finale du plan, participer au suivi de la mise en œuvre du plan par le biais de tables rondes. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Aucune table ronde n'a été organisée sur ce thème en 2023.



Verdict : Cette action n'a pas pu être mise en œuvre.

2.5. Suivi de la réforme de l'État | *Follow-up*



Objet : Dans le cadre de la réforme de l'État, une discussion a eu lieu au Parlement fédéral et au Sénat sur les aspects de l'énergie, du climat, de l'environnement et de la durabilité.



Actions : Suivi de l'agenda parlementaire. (2022-2023)



Ce qui a été fait : L'agenda parlementaire a été respecté.



Verdict;



2.6. Voluntary National Review | *Prioriteit*



Objectif : participer au Voluntary National Review



Actions : Préparer une initiative consultative afin de contribuer de manière proactive à l'examen national volontaire (VNR). (2022-2023)



Ce qui a été fait : Le prochain VNR de la Belgique a eu lieu en 2023. Le deuxième VNR de la Belgique a été rédigé en 2023. Le CFDD a joué un rôle important dans la rédaction de ce VNR. Le 14 juin 2023, il y a eu un dialogue sur le VNR et nous avons rédigé un avis sur le VNR avec d'autres conseils.



Verdict : Contribution importante du CFDD. Le CFDD a joué un rôle important et a préparé un avis sur le projet de VNR en 2023 en collaboration avec d'autres conseils, qui est disponible sur le site web du Conseil.



2.7. Green Deal | *Follow-up*



Objet : Suivi de la mise en œuvre du Green Deal.



Actions : (1) Au cours des travaux des différents groupes de travail, la mise en œuvre des parties pertinentes du Green Deal en Belgique sera examinée si nécessaire. (2021-2022-2023). (2) Le Secrétariat préparera un Green Deal Briefing avec des nouvelles pertinentes liées au Green Deal, et l'enverra aux membres et aux parties intéressées. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Un travail intensif a été réalisé sur le briefing hebdomadaire Green Deal. Il touche toujours plus de lecteurs et reçoit des commentaires très positifs.



Verdict : Cette action a été mise en œuvre au mieux de nos capacités. Le Green Deal Brief est devenu un point de référence important pour nombre de nos parties prenantes, ce qui rejaillit positivement sur le conseil.



3. Transition équitable vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous

3.1. Transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous | **Priorité**



Objet : Suivi de la mise en œuvre de la Conférence nationale pour une transition juste, sur la base des avis préparés.



Actions: ((1) Préparer un avis sur la transition juste (2) Participer à la Conférence nationale pour la transition juste. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Le Conseil a rédigé plusieurs avis sur la transition juste. Le CFDD a également joué un rôle important lors de la conférence sur la transition juste qui s'est tenue les 8 et 9 novembre 2023.



Verdict : Le Conseil a bien suivi ce dossier en 2023



3.2. Innovations, comportements et infrastructures | **Priorité**



Objet : Le CFDD se penchera sur la réalisation concrète d'une transition juste dans différents secteurs et abordera les questions suivantes :

Quel est le rôle des innovations, de la recherche et de la formation dans la transition vers une économie neutre sur le plan climatique ? Quel est le rôle des innovations, de la recherche et de la formation dans la transition vers une économie climatiquement neutre (à décliner par secteur, dans le cadre du développement durable), Quel est le rôle des comportements, Quel est le rôle des infrastructures au sens large : énergie (y compris l'hydrogène), navigation, chemins de fer, villes intelligentes... ?



Actions : Organiser des conférences/tables rondes sur les thèmes mentionnés avec des experts (notamment au niveau européen, dans le cadre du Green Deal), des universitaires et des autorités publiques. Une vue d'ensemble des impacts des différents secteurs pourrait être présentée, ainsi qu'une présentation des secteurs pour lesquels des feuilles de route existent et sont mutuellement acceptées (bonnes pratiques). (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Aucune initiative spécifique n'a été prise pour cette action.



Verdict : cette action n'a pas été mise en œuvre



4. Biodiversité et modes de consommation

4.1.COP 15 | *Follow-up*



Objet : (COP15). Suivi de la mise en œuvre de la COP en Belgique.



Actions : (1) Réunion d'information avec le cabinet sur le suivi de la COP15 en Belgique



Ce qui a été fait : Le secrétariat du CFDD a rencontré le cabinet de la ministre Khattabi le 22 juin pour discuter de la COP15. Une consultation sera organisée sur la révision de la stratégie nationale pour la biodiversité en 2024.



Verdict : Cette action a été mise en œuvre avec succès.



4.2. Mer du Nord | *Follow-up*



Objectif : préparer la révision du plan de gestion de la mer du Nord



Actions : Suivi du dossier. Nous continuerons à suivre le dossier en 2024.



Ce qui a été fait : le secrétariat a assuré la liaison avec l'administration et le cabinet pour la préparation du prochain plan.



Verdict : Le suivi a été effectué. Avis en vue de la révision du prochain plan d'aménagement de l'espace marin pour la mer du Nord, prévue en 2024.



5. Financer la transition vers une société durable et à faible émission de carbone

5.1. Financement durable | *Follow-up*



Objectif : Dans le cadre de l'étude 'finance durable' de Trinomics (et du développement de la future stratégie fédérale sur la finance verte), dialoguer entre les membres sur ce thème et voir si un consensus peut facilement être trouvé sur certains points (grands principes, etc.).



Actions : (1) Rédaction de divers avis (2) Organisation d'événements spécifiques (thèmes : Données ESG, Budget vert, Rôle des entreprises publiques d'investissement)



Ce qui a été fait : Le groupe de travail s'est réuni le 1er juin 2023. Le groupe s'est agrandi grâce à la participation de nouveaux membres.

Deux conférences ont été organisées : "Comment devenir durable ? Nouvelles perspectives pour la transition des entreprises et des acteurs financiers" (le 23 mai)

"L'implémentation du budget vert en Belgique : qu'est-ce que cela signifie ?" (le 21 décembre)

Une conférence sur les données ESG a été organisée en 2022.

Une conférence sur un sujet intéressant les sociétés d'investissement public aura lieu en juin 2024 (climat et gouvernance économique de l'UE).



Verdict : Des débats constructifs ont eu lieu entre les groupes de travail. Les conférences organisées ont été appréciées par les participants. La publication d'une stratégie fédérale de financement durable est toujours en attente.



5.2. Fiscalité verte | *Follow-up*



Objectif : Organiser un dialogue entre les membres sur ce thème et voir si un consensus peut facilement être atteint sur certains points (grands principes, ...).



Actions : Le groupe de travail se réunira pour examiner s'il est possible de parvenir facilement à un consensus en vue de rédiger un avis d'initiative. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : La question de la fiscalité verte a été abordée dans le cadre d'une demande de la ministre Khattabi sur la fiscalité pour une transition juste. Le 20 octobre, le CFDD a émis un avis sur la question.



Verdict : Des débats constructifs sur la fiscalité verte ont eu lieu dans le cadre des travaux du Conseil sur la transition juste (voir ci-dessus, chapitre 3).



5.3. Blockchain | *Follow-up*



Objectif : Développer les connaissances sur le thème de la blockchain (gestion des contrats, etc.) appliquée à la finance durable.



Actions : Organiser un séminaire d'information (2022).



Ce qui a été fait : rien n'a été fait sur ce sujet après le séminaire de 2022.



Verdict : /

5.4 Green Budgeting | **Priorité**



Objectif : Développer les connaissances sur le thème du budget vert appliqué à la finance durable.



Actions : (1) Organisation d'un séminaire d'information. (2) Rédaction d'un avis (2023)



Ce qui a été fait : Rédaction d'avis et organisation d'un événement sur le budget vert le 21 décembre. L'événement a été très apprécié par les participants



Verdict : tous les objectifs prédéterminés ont été atteints



6. Modèles économiques innovants

6.1. Plan d'action fédéral pour l'économie circulaire | **Priorité**



Objet : Suivi de la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre du plan d'action fédéral pour l'économie circulaire.



Actions : (1) Par le biais d'avis ou de tables rondes, et à la demande des ministres concernés, suivi

avec le CCE et le CNT de la mise en œuvre des mesures liées aux différents points du plan d'action pour l'économie circulaire. (2021-2022-2023), (2) Suivi de l'étude sur la construction circulaire. (2021)



Ce qui a été fait : Aucune mesure spécifique n'a été prise.



Verdict : Aucune action spécifique n'a été entreprise.



6.2. Ressources naturelles et transition énergétique |



Objectif : analyser les besoins en ressources naturelles (en particulier les ressources minérales) pour la transition énergétique et comprendre les différents défis que cela pose, notamment en termes d'accessibilité des ressources. Développer des moyens de relever ces défis (par exemple, l'économie circulaire). Suivre les développements politiques dans ce domaine (par exemple les batteries) pour répondre à toute demande de conseil.



Actions : Organisation d'une conférence sur la chaîne de valeur durable des batteries et d'une conférence sur l'exploitation minière durable



Ce qui a été fait : Les deux conférences prévues ont eu lieu le 30 mai et le 23 octobre....



Oordeel: Cette action a été réalisée.



7. Énergie/Climat

7.1. Pakket Fit for 55 | Priorité



Objectif : informer les membres sur les différentes composantes de ce paquet et fournir des conseils sur demande.



Actions : (1) Organisation d'un séminaire d'information sur les différentes composantes de Fit for 55 (2022), (2) Organisation de tables rondes réservées aux membres du CFDD sur certains aspects liés à Fit for 55 (2022-2023).



Ce qui a été fait : rien n'a été fait en 2023



Verdict: /

7.2. Préparation des COP sur le climat | Priorité



Objectif : informer les membres sur les principales questions et décisions des prochaines conférences sur le climat, et préparer un avis exclusivement pour la COP sur les aspects définis de l'ordre du jour de la COP.



Actions : Informer les membres (éventuellement lors d'un séminaire). Le président du groupe de travail énergie et climat proposera une méthode de discussion. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin de préparer un avis pour la COP28.



Verdict : Cette action a été menée de la meilleure façon possible.



7.3. Suivi de la politique fédérale en matière d'énergie et de climat

Priorité 



Objectif : Suivre la politique énergétique et climatique au niveau fédéral, notamment à la lumière de ce qui a été convenu dans le Plan national pour l'énergie et le climat (PNEC) et la stratégie à long terme (2050). Le contexte du Green Deal européen devrait être pris en compte. Des liens devront

également être établis avec les politiques mises en œuvre au niveau régional.



Actions : (1) Analyser les documents d'orientation des ministres de l'énergie et du climat, une fois qu'ils auront été publiés, concernant l'examen du PNEC (au niveau fédéral). Organiser une audition avec les responsables politiques et les administrations sur ces questions. Rédiger un avis sur la révision du PNAE. (2021-2022-2023), (2) Si nécessaire, participer aux "Tables Climat" qui seraient établies par la ministre du climat. (2022-2023), (3) Analyser la gouvernance de la pollution de l'air, y compris sur les poêles à bois. (2021)



Ce qui a été fait : Plusieurs avis ont été élaborés concernant le PNEC en 2023.



Verdict : Cette action a été mise en œuvre.



7.4. Mobilité et transport | *Follow-up*



Objectif : contribuer à l'élaboration d'une vision à long terme pour les chemins de fer par le biais d'une consultation sur la Vision rail 2040.



Actions : Sur la base des demandes d'avis ou d'autres initiatives à impliquer en raison du ministre

de la mobilité (rédaction d'un avis sur la Vision Rail 2040 ; le GT décidera des autres demandes d'avis). (2021-2022)



Ce qui a été fait : Avis Vision Rail 2040 a été approuvé ; Avis MaaS a été approuvé, le SPF mobilité et transport organise une conférence sur MaaS en septembre 2024 où le CFDD jouera un rôle.



Verdict : Cette action a été mise en œuvre.



7.5. Trafic ferroviaire international | *Follow-up*



Objectif : Analyser les obstacles au développement du transport ferroviaire international, notamment dans le cadre d'une politique climatique qui encourage le transfert des flux de transport aérien et routier (passagers et marchandises) vers le rail dans un contexte international.



Actions : Sur la base des demandes de conseils ou d'autres initiatives d'implication du ministre de la mobilité. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Aucune initiative spécifique n'a été prise pour cette action en 2023,



Verdict /

7.6. Impact social du commerce électronique et du dernier kilomètre | *Follow-up*



Objectif : Analyser l'impact du commerce électronique et du "dernier kilomètre" sur le développement durable. Analyser également l'impact de la crise sanitaire sur ces aspects.



Actions : Organiser un séminaire ou un webinaire basé sur les avis des comités consultatifs spéciaux sur la distribution et la consommation et sur les travaux universitaires. Présentation de quelques exemples positifs. (2021-2022)



Ce qui a été fait : Un webinaire sur l'impact social du commerce électronique a été organisé le 1er avril 2022. Les participants ont été très satisfaits. Le webinaire est disponible sur le site web du Conseil.



Verdict : Cette action a été mise en œuvre.



7.7. Etude sur l'électrification de la mobilité | *Follow-up*



Objet : Analyse des besoins en matière de mobilité électrique et de leur impact social.



Actions : L'étude Climact pour le CFDD sera achevée le 30/11/2021. Elle sera publiée et diffusée, notamment via un webinaire (début 2022), (2021-2022).



Ce qui a été fait : Aucune initiative spécifique n'a été prise pour cette action en 2023



Verdict : /

7.8. Adaptation au changement climatique



Objet : Ce point ne figurait pas dans le programme d'activités pour 2022-2023, mais a été ajouté à la suite d'une demande d'avis de la ministre Khattabi sur les mesures d'adaptation fédérales pour 2023-2026.



Actions : (1) Plusieurs réunions du groupe de travail sur l'adaptation (2) Organisation d'une conférence en 2024 dans le cadre de la présidence européenne sur l'adaptation



Ce qui a été fait : Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois, l'événement est prévu pour les 22, 23 et 24 avril 2024.



Verdict : Cette action a été mise en œuvre.



8. Les relations internationales

8.1. Séminaire interne de suivi sur la "Business Partnership Facility" | *Follow-up*



Objet : Assurer le suivi Business Partnership Facility.



Actions : Organiser une audition annuelle. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Aucune action n'a été entreprise en 2023.



Verdict : Cette action devrait être répétée en 2024.



8.2. table ronde sur le commerce international | *Priorité*



Objetif : Assurer le dialogue entre les membres du CFDD et la ministre en charge du commerce extérieur et/ou son administration.



Actions : Organiser des tables rondes. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Une table ronde sur le commerce international a été organisée le 23 juillet avec le ministre Clarinval.



Verdict : Cette action a été menée à bien.



9. Normes de produits

9.1. Révision de la loi sur les normes de produits | *Follow-up*



Objet : La révision de la loi sur les normes de produits semble être à l'ordre du jour. Le groupe de travail pourrait travailler sur l'examen de cette révision.



Actions : Préparation d'un avis à la suite d'une éventuelle demande de la ministre Khattabi. (2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Il n'y a pas eu de demande d'avis.



Verdict : l'action n'a pas pu être mise en œuvre

9.2. Séminaire sur les normes de produits | *Follow-up*



Objet : Remercier le Professeur Lavrysen pour son engagement de longue date au sein du Conseil et, dans le cadre de l'éventuelle révision de la loi sur la normalisation des produits, organiser un séminaire en 2024 afin d'améliorer les connaissances des membres et du grand public sur cette loi.



Actions : Séminaire d'information (2021-2022-2023).



Ce qui a été fait : Aucun engagement concret n'a été pris à ce sujet en 2023.



Verdict : Cette action n'a pas été mise en œuvre.



9.3. Demandes d'avis | *Follow-up*



Objet : Le CFDD se prononce sur les demandes d'avis qui lui sont adressées.



Actions : Formuler des recommandations.

(2021-2022-2023)



Ce qui a été fait : Toutes les demandes d'avis ont reçu une réponse positive. Il n'a pas toujours été facile de préparer les avis dans les délais demandés par les différents ministres, mais tous les avis ont été produits. Il s'agit des avis suivants

- L' [Avis](#) sur le projet de plan de développement du réseau de transport d'électricité 2024-2034 d'Elia et son évaluation environnementale stratégique,
- L' [Avis](#) produits à usage unique
- L' [Avis](#) interdiction d'exporter certaines substances dangereuses vers des pays extérieurs à l'UE

- L' [Avis](#) Sur le projet de Voluntary National Review 2023
- L' [avis](#) mise sur le marché de substances produites à l'état nanoparticulaire
- L' [avis](#) Transition équitable : avis-cadre
- L' [avis](#) Financement et investissements dans la transition équitable - volet fiscal
- L' [avis](#) Financement et investissements dans la transition équitable - section financement
- L' [avis](#) Transition équitable : matières premières et énergie
- L' [avis](#): Plan d'action national de la Belgique pour la mise en œuvre des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme -2023
- L' [avis](#) Sur le plan national d'action en santé environnementale 2022-2029.



Verdict: Cette action a été menée à bien.





Table ronde sur le climat, 11 juillet 2023

ÉVALUATION GÉNÉRALE

L'année 2023 a été une année de changements dans le fonctionnement interne et la politique de communication du CFDD.

Tout d'abord, suite à la généralisation du télétravail dans l'entreprise (ce changement a été fortement accéléré par la crise sanitaire), le CFDD a mis en place des outils et des procédures pour combiner les réunions physiques, numériques et hybrides. Cela implique une certaine flexibilité pour les organisateurs et présidents de réunion, mais facilite également la participation à certaines activités.

En outre, un "pool de scientifiques associés" a été créé. Il s'agit de scientifiques liés à une institution publique de recherche ou d'enseignement qui peuvent participer à certaines activités du Conseil afin d'apporter leur expertise.

GESTION DURABLE, PAR DOMAINE

Comment le Conseil peut-il contribuer au développement durable ? Nous le faisons en émettant des avis au nom de la politique et en alimentant le débat public. En outre, dans la gestion de notre travail, nous essayons également de montrer l'exemple. Nous nous efforçons, avec les outils dont nous disposons, de rendre la gestion interne plus durable. Nous nous concentrons sur les aspects environnementaux les plus importants : le transport (déplacements domicile-travail et voyages d'affaires) et le bureau (logement et politique d'achat durable). En outre, le CFDD s'efforce de créer un climat social sain et attrayant pour ses employés.

Nous indiquons ci-dessous, par domaine, comment nous réalisons la gestion durable de notre organisation. Il convient de préciser au préalable qu'en raison de notre situation dans la Tour des Finances, nous disposons de relativement peu d'instruments pour modifier activement certains éléments nous-mêmes.

Efficacité énergétique

Note préliminaire

La Finance Tower ne disposant pas de compteurs d'électricité, de gaz et d'eau séparés pour chaque occupant, un quota de la consommation totale du bâtiment nous est attribué, calculé sur base d'un ratio qui tient compte de la surface du bâtiment que nous utilisons par rapport à la surface totale du bâtiment. Ce quota étant minime (0,4%), l'évolution de la consommation communiquée par le gestionnaire du bâtiment ne reflète pas l'évolution de la consommation du BDDF. Il a donc été décidé de ne pas communiquer ces chiffres à partir de cette année, mais de se concentrer sur les mesures prises par le secrétariat du Conseil, tant en interne qu'à l'égard des autres utilisateurs de la Tour des Finances.

Consommation d'électricité, de gaz et d'eau

En avril 2022, le secrétariat a demandé à l'Administration des bâtiments de mettre à l'ordre du jour du Conseil de gestion des bâtiments la demande d'abaisser la température de consigne en hiver (pour réduire la consommation de gaz pour le chauffage), et d'augmenter la température de consigne en été (pour réduire la consommation d'électricité pour le refroidissement). Il a également défendu ce point lors de la réunion. Après discussion, ces mesures ont été approuvées et mises en œuvre quelques mois avant la décision du gouvernement fédéral du 23 septembre 2022 de rendre ces mesures obligatoires dans tous les bâtiments du gouvernement fédéral.

En tant que conseil, nous n'avons pas de contrat propre avec un fournisseur et nous n'avons aucune influence sur son choix. Nous sommes liés par le contrat de l'ensemble du bâtiment. En ce qui concerne l'électricité, il s'agit d'un contrat portant sur une électricité 100 % verte.

Le matériel informatique utilisé par le secrétariat est récent et économe en énergie. Chaque membre du personnel dispose d'une multiprise avec interrupteur sur laquelle tous les appareils sont branchés, ce qui permet d'éliminer toute consommation résiduelle pendant les heures d'inactivité.

Le personnel (et le personnel de nettoyage) a également l'habitude d'éteindre les lumières, la photocopieuse, etc. dès que possible.

Grâce à la nouvelle politique des groupes de projet, les courriers électroniques peuvent être envoyés à beaucoup moins de personnes, ce qui réduit également notre consommation d'énergie indirecte.

La consommation d'eau se limite principalement à l'utilisation des sanisettes.



“How to become sustainable” 23 mai 2023

Mobilité

Tous les membres du personnel du secrétariat du CFDD se rendent au travail en utilisant les transports publics. Ils bénéficient d'un remboursement intégral des frais y afférents (abonnements annuels individuels). Ils reçoivent également une indemnité kilométrique pour leurs déplacements à vélo. Lorsqu'ils doivent se rendre à des congrès ou à des conférences externes, ils utilisent en principe toujours les transports publics.

Pour les missions à l'étranger, les membres du personnel du secrétariat du CFDD, ainsi que le président, préfèrent utiliser des moyens de transport respectueux de l'environnement. Le train (2ème classe) est donc privilégié dans la mesure du possible.

Chaque année, les émissions causées par les membres du secrétariat pour la participation à des conférences à l'étranger sont compensées. En 2023, 6,3 tonnes d'équivalent CO₂ ont été compensées (3 vols vers Dubaï pour la conférence sur le climat, 2 vols vers Bucarest pour la réunion annuelle du réseau EEAC). Cette compensation a été réalisée en finançant un projet sur la biodiversité.

Il n'existe pas de données complètes sur les déplacements de nos membres dans le cadre des initiatives du Conseil.

Si des livraisons urgentes doivent être effectuées, le secrétariat fait appel, dans la mesure du possible, à une coopérative de coursiers à vélo.

Thanks to this support

6.3 tonnes of CO₂ emissions

has been removed or reduced from the atmosphere through supporting South Pole's climate action projects:

TONNES	NAME	COUNTRY	TECHNOLOGY
6.3	Rimba Raya Biodiversity Reserve	IDN	(REDD+)



Renat Heuberger
CEO, South Pole

Gestion des déchets et utilisation des matériaux

Nous appliquons un système de tri des déchets que nous produisons. Le papier, le plastique, le verre, les boîtes de conserve et les déchets résiduels sont collectés dans des bacs séparés, puis enlevés par l'entreprise qui s'occupe également du recyclage.

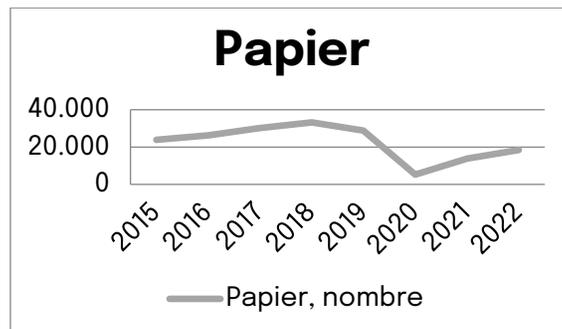
Enfin, les déchets qui doivent être considérés comme dangereux font également l'objet d'un traitement spécial.

Il n'y a pas de collecte séparée des déchets pour le conseil municipal. Il n'y a donc pas de chiffres distincts sur la quantité de déchets collectés. Notre quantité de déchets est calculée à 0,4 % du total des déchets collectés dans la tour

des finances. Notre quantité approximative de déchets était de 417 kg. Ce calcul ne reflète pas la réalité, il s'agit d'une estimation.

La principale matière première que nous consommons est le papier. Même si nous nous efforçons de travailler le plus possible sur ordinateur et d'envoyer des documents à nos membres par voie électronique, nous devons souvent imprimer des documents pour une réunion, par exemple lorsqu'une contribution n'a été reçue que peu de temps auparavant. En outre, nous devons veiller à ce que nos avis soient distribués aux ministres, aux députés et aux différentes parties intéressées. Cela se fait encore parfois par voie postale, mais le plus souvent par voie électronique. Toutefois, nous limitons l'impact de notre consommation de papier en utilisant du papier recyclé (y compris les labels FSC, Ecolabel et ISO 14001) et en imprimant les documents recto verso.

Papier	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre	23.890	26.291	30.265	33.215	28.836	5.234	13.777	18.479	19.410



Politique d'achat

Lors de l'achat de produits, l'impact environnemental des produits est pris en compte autant que possible. En ce qui concerne le papier, le choix se porte toujours sur du papier 100 % recyclé. Seuls des produits de nettoyage écolabellisés sont utilisés.

En ce qui concerne les boissons et les éventuels biscuits et chocolats pour les réunions, seuls des produits biologiques ou issus du commerce équitable sont servis. Le Conseil a également choisi de proposer de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille. Lors de l'organisation d'un événement, nous travaillons dans la mesure du possible avec un traiteur certifié bio et/ou équitable. Nous attirons également l'attention sur l'emballage et la prévention des déchets. Nous choisissons toujours un lieu facilement accessible par les transports publics.



Métaux et transition le 17 mars 2023

Santé et sécurité

Sécurité au travail

Un exercice d'évacuation a été organisé le 6 juin pour les équipes de premiers secours. L'exercice d'évacuation inopiné pour l'ensemble du personnel de la Tour des Finances a eu lieu le 3 octobre et s'est bien déroulé.

Les seules substances potentiellement dangereuses manipulées au secrétariat du BDDF sont les déchets (toners, cartouches d'encre vides). Jusqu'à ce qu'ils soient collectés, ils sont stockés en toute sécurité dans une pièce séparée des bureaux où travaille le personnel du secrétariat.

A la demande du secrétariat, une analyse de la qualité de l'air intérieur a été effectuée par une agence externe le 03/09/2020, avec des résultats plutôt positifs.

Bien-être au travail

Tout est mis en œuvre pour rendre l'atmosphère de travail dans les locaux du secrétariat du CFDD aussi agréable que possible. La localisation des bureaux permet à chacun de bénéficier de la lumière du jour. Grâce au double vitrage, les nuisances sonores peuvent être limitées. Il y a beaucoup de plantes vertes dans les locaux et les membres du personnel peuvent manger tranquillement dans une petite salle mise à leur disposition.

Le télétravail était déjà encouragé avant 2020. Il est désormais plus répandu, avec un maximum de 3 jours par semaine pour les salariés à temps plein.

Enfin, les agents bénéficient d'horaires variables, ce qui leur donne une certaine liberté pour adapter leurs horaires de travail à ceux des transports en commun et à leur situation familiale.

Communication interne

Afin d'assurer une bonne communication interne, les membres du personnel du secrétariat du CFDD se réunissent environ une fois par semaine, le jeudi. Lors de ces réunions, les ordres du jour des différents groupes de travail sont passés en revue et les projets en cours sont discutés.

En outre, chaque année, après les vacances d'été, une réunion du personnel est normalement organisée en dehors du CFDD. Lors de cette journée du personnel, toute l'équipe du secrétariat se réunit

- d'une part pour évaluer si le travail du secrétariat répond aux demandes des membres du CFDD et des parties prenantes
- d'autre part pour discuter de propositions innovantes pour le fonctionnement du Conseil.

En 2023, la journée du personnel a eu lieu le 14 septembre.



Le séminaire "Données de durabilité des entreprises : comment mettre en œuvre le reporting européen ?" du 29 septembre 2022

Formation et éducation

Le développement durable étant un concept multidisciplinaire en constante évolution et dans lequel de nouveaux concepts émergent régulièrement, les membres du Secrétariat CFDD doivent se tenir au courant de l'évolution des

thèmes qui les concernent. La formation continue est donc essentielle pour assurer la qualité du travail du secrétariat et son rôle de centre de connaissance.

C'est pourquoi les membres du secrétariat du CFDD assistent régulièrement à des conférences et des congrès sur des thèmes liés au groupe de travail dans lequel ils sont actifs.

Un des membres du secrétariat est également actif dans le réseau de formateurs du SPF VVL et du NIHDI et y dispense des formations (sur les valeurs et la déontologie). Un autre membre du secrétariat soutient des activités académiques dans diverses universités sur le thème du financement de la transition.

Orientation professionnelle

Dans le cadre du cycle d'évaluation mis en place au sein des services publics fédéraux, tous les membres du secrétariat du SDRF bénéficient d'un entretien de planification et d'évaluation. Au cours de cette procédure, les objectifs et les moyens de mieux les atteindre sont discutés avec chaque membre du personnel et formalisés. Le degré de réalisation des objectifs est discuté lors de l'entretien d'évaluation. Une attention particulière est accordée aux éléments suivants : l'implication de tous dans le travail du secrétariat, la qualité de la disponibilité de chacun vis-à-vis des membres, de l'administration et des autres acteurs qui font appel à nos services.

Les membres du secrétariat bénéficient d'un soutien à l'évolution de leur carrière. Ils peuvent également suivre des formations si nécessaire.

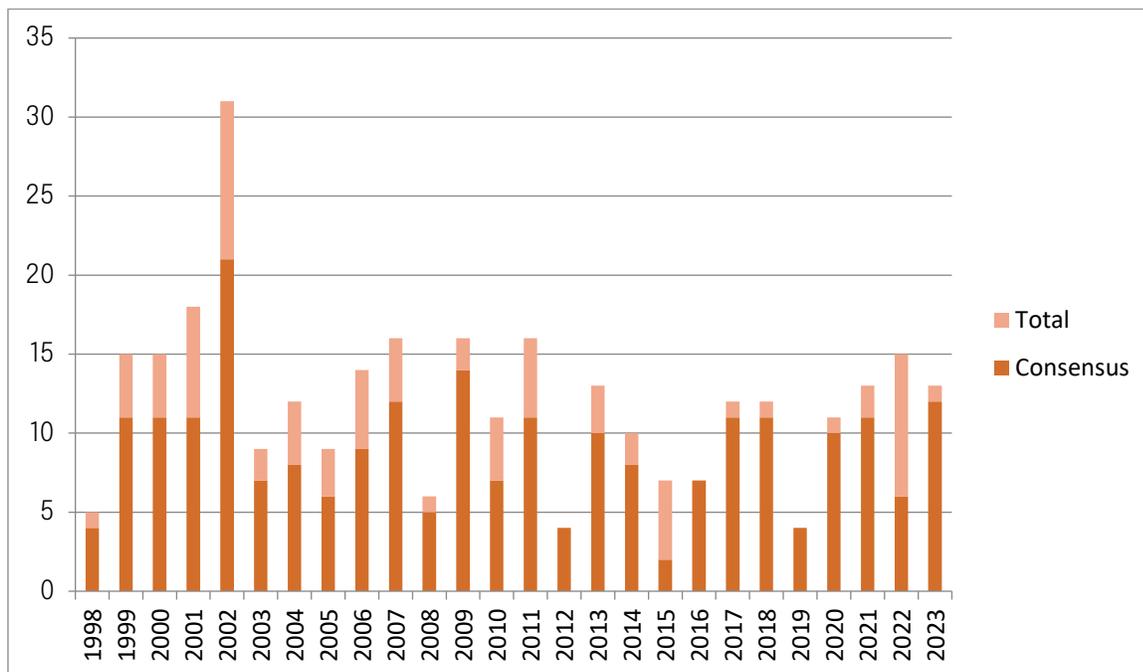
DOSSIER ADMINISTRATIF

AVIS DU CONSEIL

L'activité principale du Conseil est d'émettre des avis politiques à la demande du gouvernement fédéral ou du parlement, ou de sa propre initiative. Les groupes de travail du Conseil préparent ces avis, qui sont ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Les opinions divergentes sont toujours clairement exprimées dans les avis.

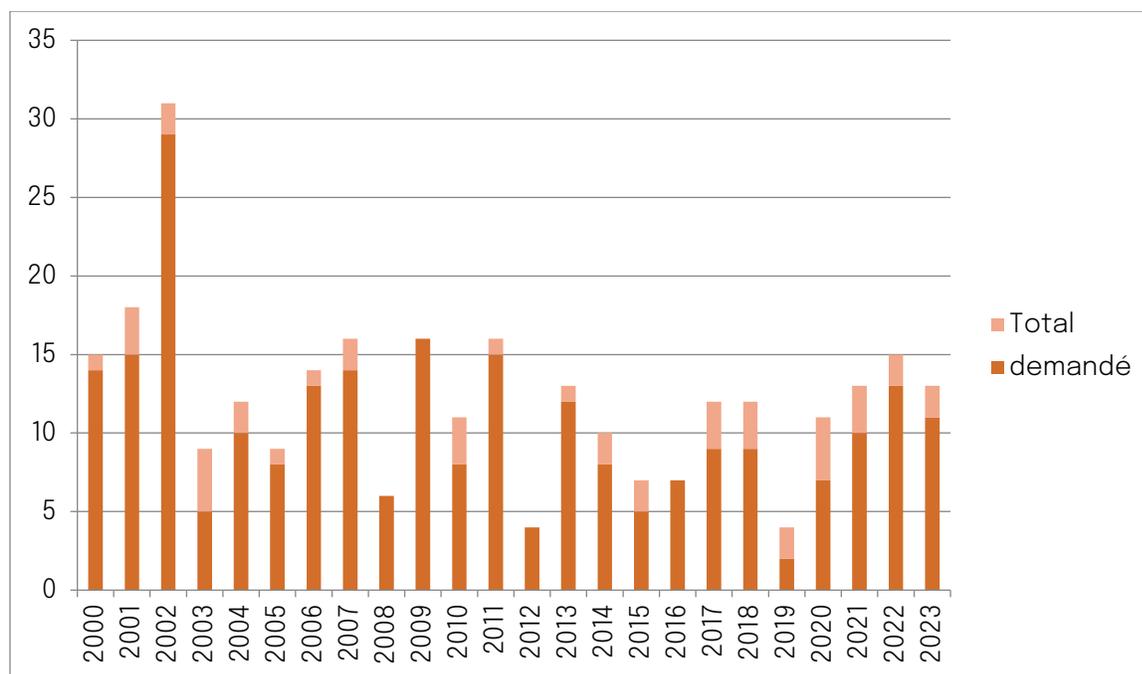
Nombre et consensus

Le graphique 1 ci-dessous présente, par année, le nombre d'avis émis par le Conseil depuis 1998, ainsi que la répartition entre les avis consensuels et les avis partagés. Le total est de 313 avis, soit une moyenne de 12 avis par an, dont 232 (soit 73%) ont été adoptés par consensus. En 2023, 13 avis ont été adoptés (dont 12 par consensus), dont 6 en collaboration avec d'autres conseils consultatifs.



Avis d'initiative

Le graphique ci-dessous montre le nombre d'avis rendus ces dernières années à la demande du gouvernement et de sa propre initiative. En 2023, le Conseil a rendu deux avis d'initiative.



Les avis de 2023

Vous trouverez ci-dessous la liste des avis émis en 2023. Tous les avis peuvent être consultés sur notre site web.

- Avis sur le projet de plan de développement du réseau de transport d'électricité 2024-2034 d'Elia et son évaluation environnementale stratégique
- Avis sur les produits à usage unique
- Avis sur la révision du Plan national énergie climat 2030 (PNEC)
- Avis sur les interdictions d'exportation de certaines substances dangereuses vers des pays extérieurs à l'UE
- Avis sur le projet d'examen national volontaire 2023
- Mise sur le marché de substances produites sous forme de nanoparticules
- Transition équitable : avis-cadre
- Avis Financement et investissements dans le cadre d'une transition équitable - section fiscalité
- Avis Financement et investissements dans le cadre d'une transition équitable - section financement

- Avis Transition juste : matières premières et énergie
- Plan d'action national de la Belgique pour la mise en œuvre des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme -2023
- Avis d'initiative en préparation de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 28)

Suivi des avis

Lors de la première Assemblée générale de 2024 (14 février), les membres du gouvernement ou leurs représentants ont, comme chaque année, donné des explications sur le suivi des avis de 2023. Tous les membres du gouvernement qui avaient demandé des avis ont également été invités à fournir des précisions écrites sur la manière dont ils ont donné suite aux avis. Nous attendons toujours le document sur le suivi de nos avis.



L'assemblée générale du 21 décembre 2023

INFORMATION ET COMMUNICATION

Bulletins d'information

Le CFDD dispose de deux lettres d'information.

- Il y a la lettre d'information générale **CFDD-Info**. Elle contient des informations générales sur les avis et les activités du conseil agréé. La lettre d'information est envoyée à environ 4.500 destinataires. En 2023, trois numéros ont été publiés dans le nouveau style maison. Dans ces numéros, les informations sur les activités du Conseil sont présentées sous une forme concise, directement dans un courriel, et les lecteurs ont la possibilité de cliquer sur le site pour obtenir de plus amples informations.

- Il y a aussi le Briefing hebdomadaire **European Green Deal**. Cette lettre d'information donne un aperçu concis des informations pertinentes parues la semaine précédente sur le Green Deal et la politique de développement durable (actualités politiques, actions, articles de presse, analyses, réactions des parties prenantes, etc.), chaque fois avec un lien hypertexte vers la source. Ce briefing a depuis été distribué assez largement à un public intéressé et reçoit des réactions très positives.

Site web, médias sociaux et presse

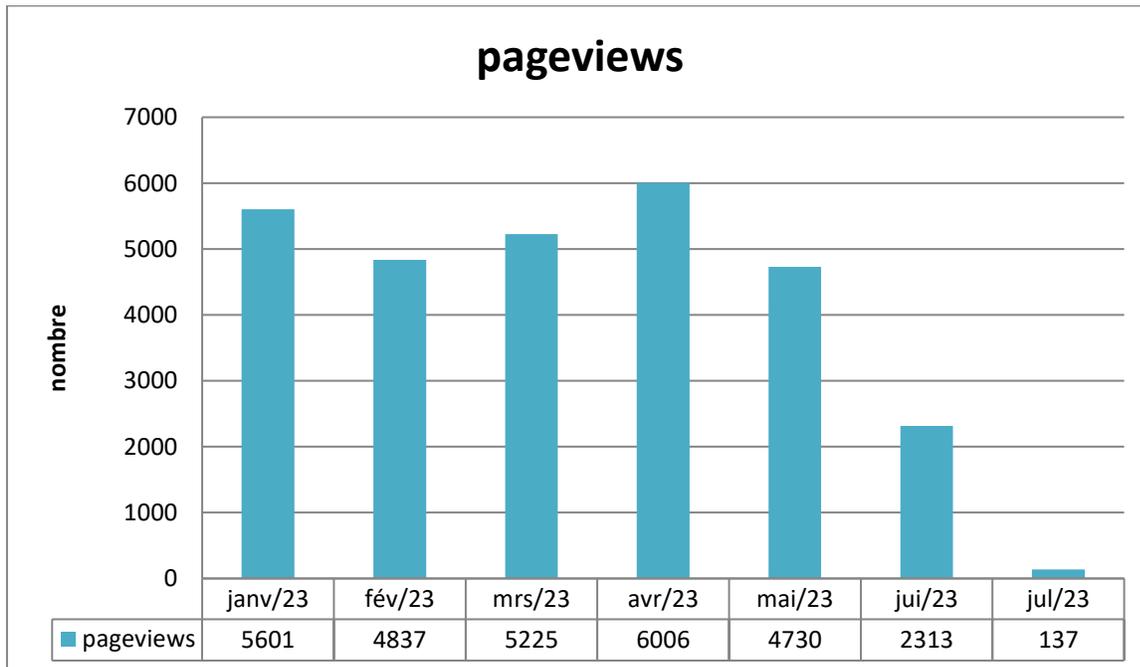
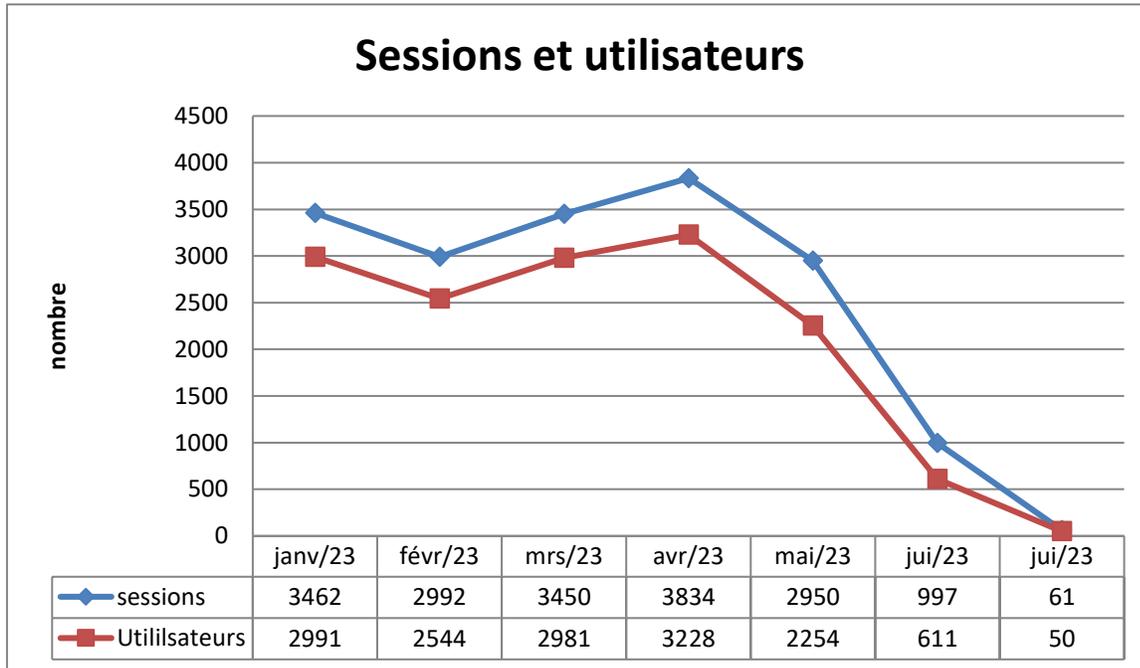
Le site web du Conseil fournit des informations sur le développement durable et le fonctionnement du CFDD.

L'histoire, la composition et le fonctionnement du Conseil y sont expliqués. Tous les avis émis par le Conseil depuis sa création peuvent y être consultés. Le site propose également un certain nombre de liens vers des rapports de recherche, des forums ou d'autres activités organisées par le Conseil, ainsi que vers les sites des membres du Conseil.

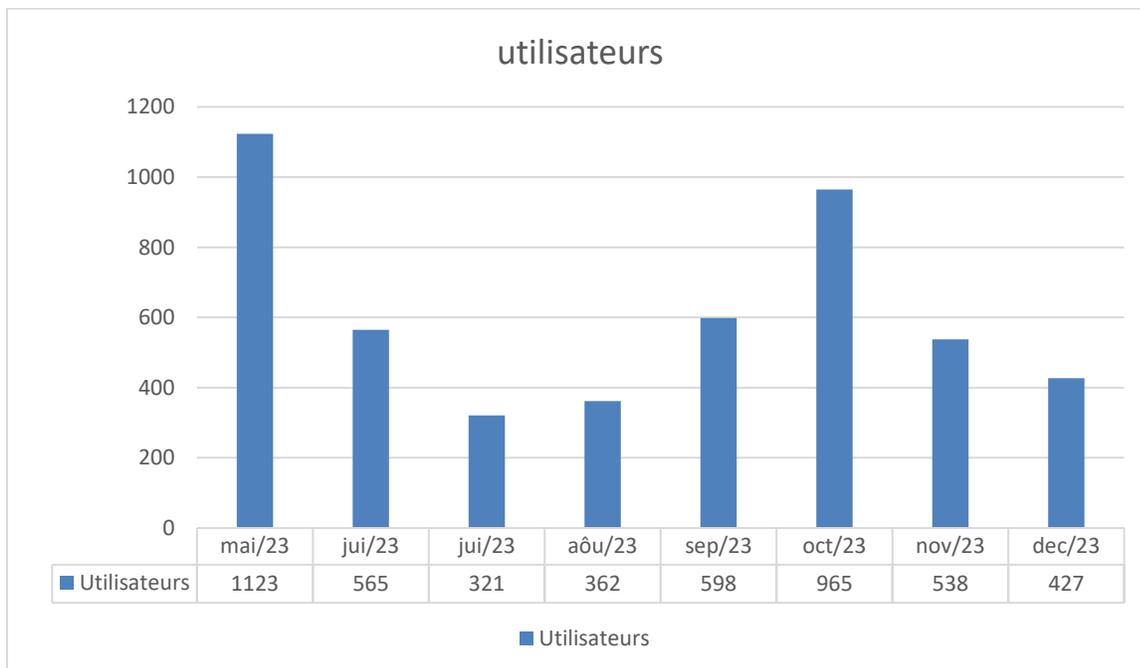
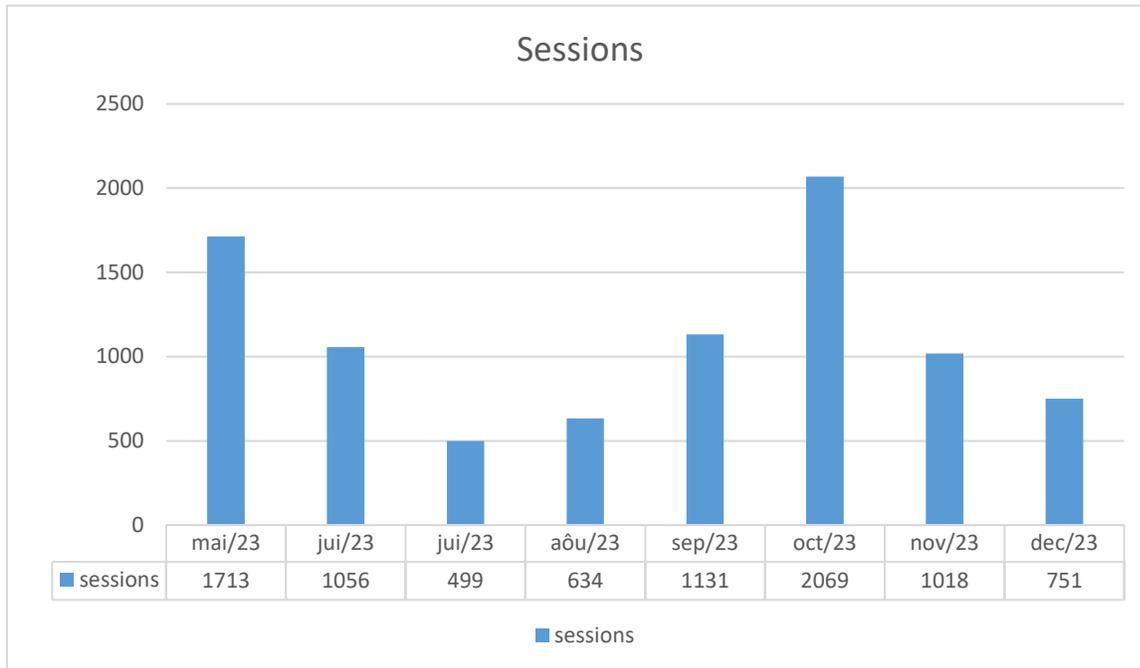
Les tableaux ci-dessous fournissent quelques statistiques pour 2023.

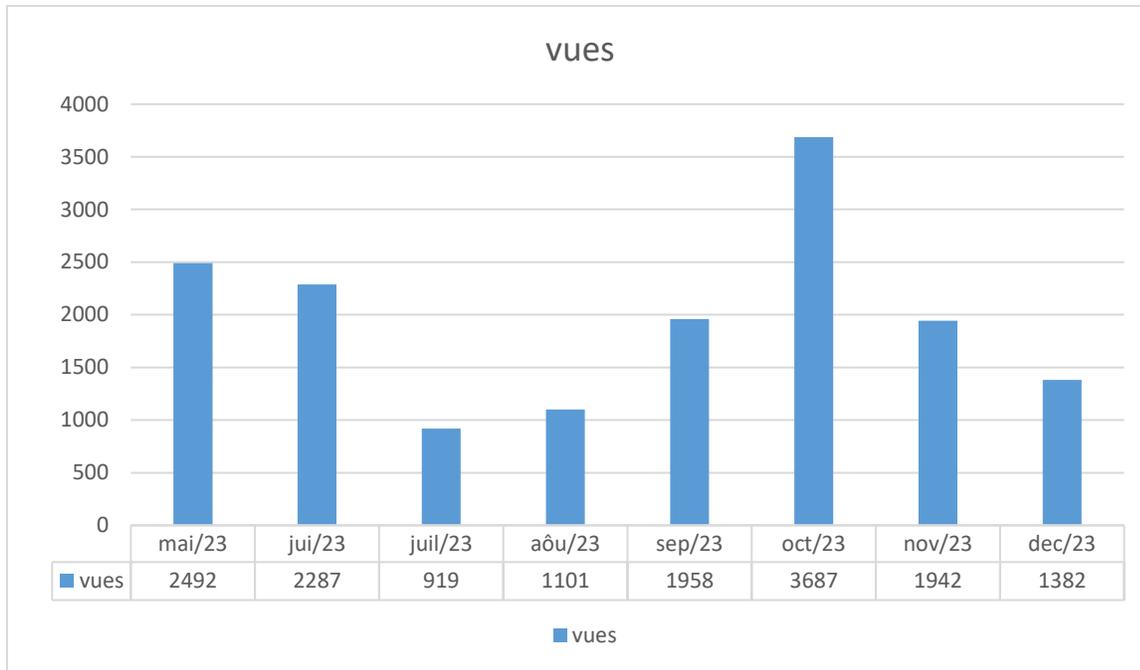
Nous avons adopté une nouvelle méthode de tenue des statistiques en mai 2023. La moyenne annuelle de 2023 est basée sur les mois de mai à décembre. Ce chiffre n'est pas représentatif des chiffres réels pour 2023. Pendant les mois de vacances, il y a toujours une baisse du nombre de visiteurs. Aujourd'hui, les mois de vacances pèsent plus lourd dans les chiffres.

Selon l'ancienne méthode statistique



Selon la nouvelle méthode de suivi (GA4)

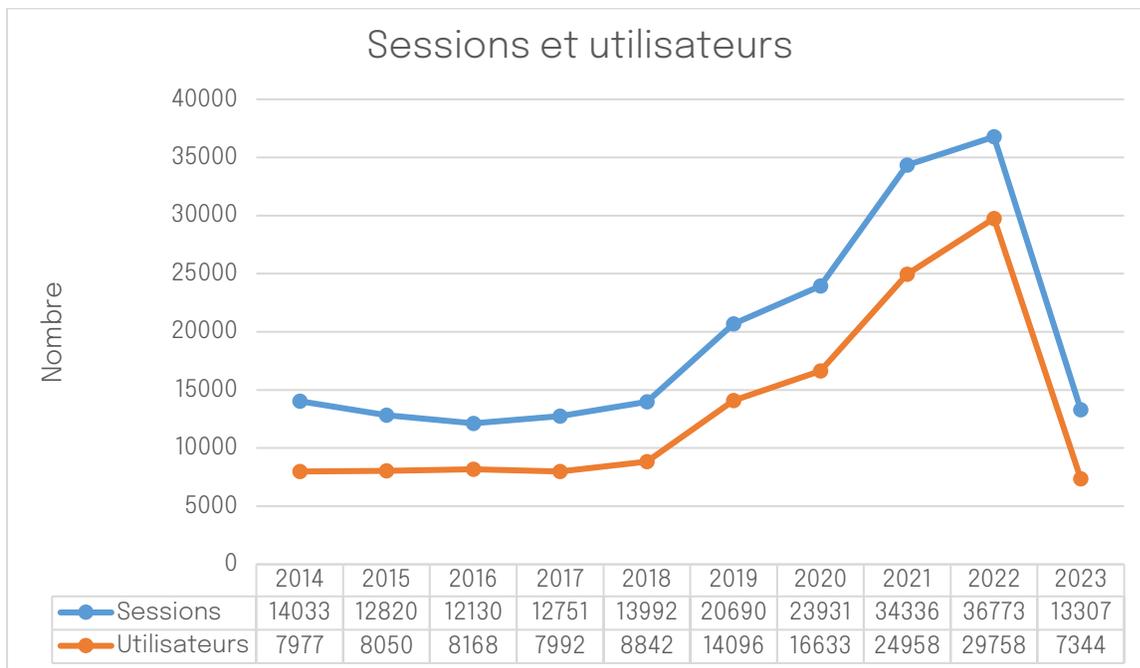


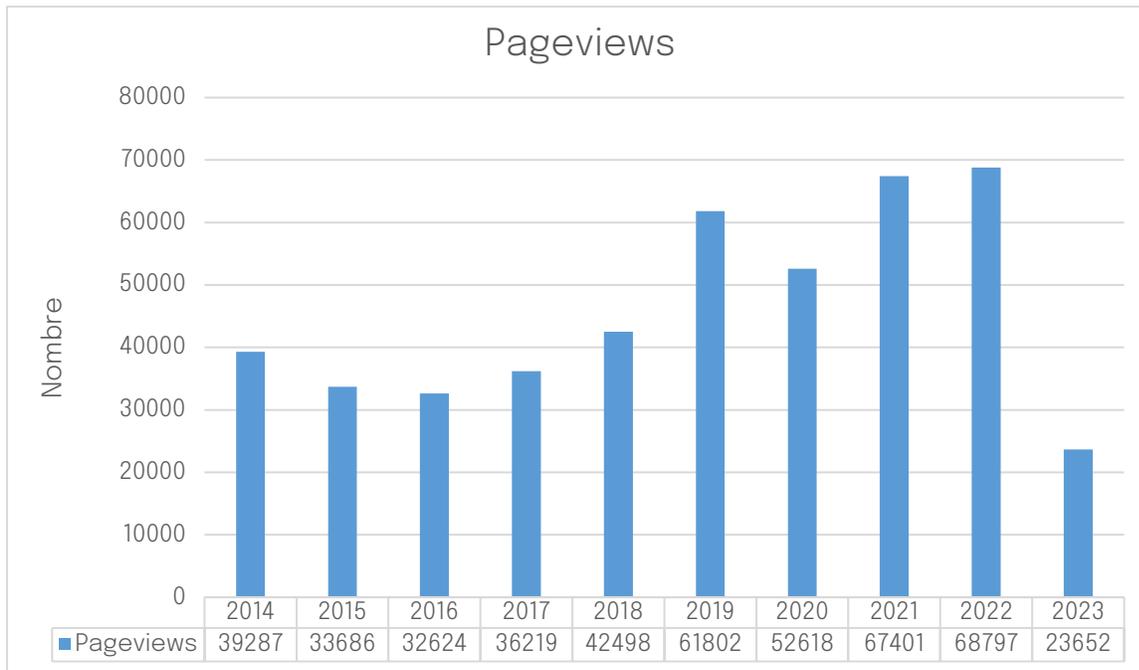


Les statistiques des pages les plus visitées montrent que les activités publiques en particulier attirent de nombreux visiteurs sur notre site web.

Les graphiques suivants montrent l'évolution des visites du site web au cours des dernières années (2014 -2022).

Le chiffre de 2023 n'est pas représentatif à 100 % des chiffres réels de l'année. En raison de la nouvelle méthode d'établissement des statistiques, à partir de l'année prochaine, seuls les chiffres utilisant la nouvelle méthode seront présentés.





Outre le site web, le CFDD utilise également Facebook, LinkedIn et Twitter pour communiquer sur ses activités. Les canaux de médias sociaux sont encore relativement peu utilisés. L'intention est de s'orienter vers une politique de communication plus active et plus contemporaine, parallèlement à la refonte du site web et des bulletins d'information.

Six communiqués de presse ont été publiés en 2023, notamment sur le NEKP, l'étude sur la jeunesse et le climat, l'avis VNR, le forum sur l'éducation à la jeunesse et au climat, le forum sur l'exploitation minière et l'avis sur la transition juste (ce dernier communiqué de presse a été préparé mais n'a finalement pas été publié). Ces communiqués de presse ont été diffusés à la fois par la liste de distribution du gouvernement et par le canal de presse du gouvernement (Centre de presse international du Résidence Palace).



30 ans CFDD, 23/11/2023

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Assemblée générale



L'assemblée générale du 17 février 2023,

Lors de l'assemblée générale, les membres votent sur les avis préparés par les différents groupes de travail, font rapport sur les conférences internationales, discutent de la planification, décident de l'organisation des activités du forum, prennent la décision finale sur le rapport annuel, le rapport financier, le budget, le programme annuel et le programme des groupes de travail. En outre, au début de chaque année civile, les différents membres du gouvernement ou leurs représentants font rapport sur le suivi des avis émis par le conseil. En 2023, il y a eu deux assemblées générales



L'assemblée générale du 17 février 2023

Groupes de travail et de projet, comités d'orientation

Les groupes de travail sont composés de membres du Conseil ou de leurs adjoints et d'experts désignés par eux. Les groupes de travail peuvent inviter des fonctionnaires et d'autres experts. L'assemblée générale nomme les présidents des groupes de travail sur proposition du bureau. Les groupes de travail préparent les avis. Chaque groupe de travail est assisté par un membre du secrétariat. Il existe des groupes de travail permanents et des groupes de projet constitués pour un projet spécifique (avis ou activité). Pour les études confiées par le Conseil à des chercheurs ou pour un ensemble d'activités, un comité d'orientation peut également être créé.

En 2023, les groupes de travail et de projet suivants étaient actifs :

- plan de relance
- biodiversité et forêts
- modèles économiques innovants
- relations internationales
- stratégies
- normes de produits
- financement de la transition

- l'énergie et le climat

Ils se sont réunis 59 fois.

Le bureau

Le bureau est composé de la présidente d'honneur (dont le représentant est invité aux réunions), du président et des vice-présidents. (La présidente d'honneur et son représentant n'ont pas le droit de vote.) En outre, les organisations d'employeurs, les syndicats, les ONG environnementales et la coopération au développement délèguent des représentants pour siéger au bureau. Le directeur et un membre du secrétariat assistent également aux réunions.

L'assemblée générale a délégué la gestion quotidienne du Conseil au bureau. Les responsabilités du bureau comprennent la préparation et le suivi de l'assemblée générale, la transmission des projets d'avis des groupes de travail à l'assemblée générale, la présentation du rapport annuel et du rapport financier à l'assemblée générale pour approbation, la sélection du personnel, la prise de décisions pratiques clés et la gestion du secrétariat.

Il y a eu 9 réunions du bureau en 2023.

Dialogue politique et activités d'information internes

Le Conseil organise diverses activités qui ne sont pas liées à l'élaboration d'un avis. Il peut s'agir de tables rondes où les membres peuvent dialoguer avec un membre du gouvernement, de séminaires d'information (réservés aux membres),...

Les initiatives suivantes ont été impliquées en 2023 :

- 17/03/2023 | Métaux et transition
- 19 & 20/04/2023 | Indicateurs de suivi SDGs
- 14/06/2023 | Dialogue VNR
- 22 & 26/06/2023 | Table ronde sur la stratégie climatique DGD
- 04/07/2023 | Table ronde sur la politique commerciale
- 18/10/2023 | Objectif climatique
- 07/11/2023 | Table ronde sur le climat

Manifestations

Le Conseil organise régulièrement des événements publics destinés à un public plus large ou plus spécialisé. Les rapports, documents, présentations et enregistrements de ces événements sont disponibles sur notre site web.

En 2023, ces événements étaient les suivants :

- 23/05/2023 | Comment devenir durable ? Nouvelles perspectives pour la transition des entreprises et des acteurs financiers
- 30/05/2023 | Pour une chaîne de valeur durable des batteries en Belgique/Europe
- 09/10/2023 | Les jeunes veulent faire partie de la solution | l'éducation au climat et à la durabilité comme élément clé
- 20/10/2023 | L'exploitation minière durable dans mon jardin ? Analyse et débat sur un sujet controversé
- 23/11/2023 | Durabilité et climat dans la littérature - célébration des trente ans du CFDD
- 21/12/2023 | Mise en œuvre du budget vert en Belgique. Qu'est-ce que cela signifie ?



Table ronde sur la politique commerciale, 4 juillet 2023

Évaluation des activités

Au cours des dernières années, le secrétariat a travaillé sur un système permettant d'évaluer au mieux les différentes activités. En résumé, pour les 6 événements de 2023, nous pouvons voir qu'il y a eu 1177 participants. Les événements numériques sont généralement enregistrés et peuvent être rejoués. Le nombre réel de personnes qui ont regardé ces événements est donc plus élevé que le chiffre mentionné.

En moyenne, l'évaluation montre un niveau élevé de satisfaction des participants à l'égard des activités du Conseil. Un aperçu des éléments clés de l'évaluation de ces initiatives :

	<i>23/05/23 sustainable</i>	<i>30/05/23 batteries</i>	<i>09/10/23 Les jeunes</i>	<i>23/10/23 Exploitation minière</i>	<i>23/11/23 30 ans CFDD</i>	<i>21/12/23 Green budgetting</i>
Nombre de participants (réel)			222	120		
Nombre d'évaluations			21	44		
Répond-il aux attentes ?			3.6	4.2		
Choix des thèmes			4.1	4.4		
Des discours et des débats de qualité			3.9	4		
Applicabilité			4.0	3.9		
Évaluation moyenne			3.9	4.1		



How to become sustainable, 23 mai 2023

Représentation

Le CFDD est impliqué dans plusieurs réseaux européens dans le domaine du développement durable. Par exemple, le CFDD est membre de l'EEAC, le réseau européen des conseils consultatifs sur l'environnement et le développement durable. Les membres du secrétariat assistent régulièrement aux réunions de l'EEAC ou apportent leur soutien aux travaux du réseau.

En outre, le conseil suit également les activités de l'ESDN, le réseau européen des administrations publiques pour le développement durable.

Au niveau national, les membres du secrétariat participent régulièrement à des moments de consultation avec les décideurs politiques des gouvernements fédéral et régionaux. Cela inclut des discussions sur le Coomulti Sustainable Development (qui suit les négociations internationales sur le développement durable dans le cadre de l'ONU) et le CCIM (le Comité de coordination de la politique internationale de l'environnement).

Enfin, les membres du secrétariat participent régulièrement à toutes sortes de conférences et de séminaires et sont également invités à donner des cours ou des conférences.



RAPPORT FINANCIER

Le budget du conseil en 2023 était de 212 000 €. Ce montant est réparti comme suit

- 169 000 € pour les frais de fonctionnement non liés à l'informatique
- 21 000 € pour les frais de fonctionnement liés à l'informatique
- 17 000 € pour les investissements
- 5 000 euros pour les voyages et le remboursement de l'ADSL et du GSM pour le télétravail.

Comme chaque année, certains montants engagés l'année précédente n'ont été payés que l'année suivante.

Le tableau suivant détaille les dépenses et les engagements pour 2023.

BUDGET 2023		
TOTAL	€ 212.000	
A. Fonctionnement	€ 190.000	
Fonctionnement (sans informatique)		€ 169.000
Fonctionnement informatique		€ 21.000
B. Investissements	€ 17.000	
Non-informatique (mobilier, etc.)		€ 6.000
Ordinateurs, ...		€ 11.000
C. Déménagements, adsl, ...	€ 5.000	
Déménagements, personnel internet		€ 5.000

	Budget 2023	Dépenses 2023
A. Fonctionnement		
1. Fonctionnement (sans calcul)	€ 169.000	€ 147.105
1.1. <u>Indemnités et remboursement de frais</u>		
Frais de participation	€ 2.000	€ 1.888
Frais de déplacement	€ 1.000	€ 507
Participation à des conférences internationales	€ 30.000	€ 19.578
Honoraires d'experts	€ 1.000	€ 1.346
<i>Subtotal</i>	€ 34.000	€ 23.319
1.2. <u>Secrétariat des locaux</u>		
Entretien des locaux	€ 9.049	€ 8.711
Frais de location de la tour de financement	€ 30.000	€ 39.300
<i>Subtotal</i>	€ 39.049	€ 48.011

1.3. <u>Biens et services (dépenses courantes)</u>		
Service des petites dépenses	€ 4.000	€ 5.807
Leasing (photocopieur)	€ 1.800	€ 1.361
Téléphonie fixe (téléphone + internet)	€ 3.000	€ 2.624
Service GSM	€ 500	€ 1.052
Journaux, magazines	€ 3.400	€ 2.995
Traductions	€ 10.000	€ 470
<i>Subtotal</i>	€ 22.700	€ 14.310
Dépenses récurrentes (= 1.1 + 1.2 + 1.3)	€ 95.749	€ 85.639
1.4. <u>Biens et services (dépenses non récurrentes)</u>		
Réceptions, coûts AV et BU	€ 3.000	€ 835
Petites fournitures de bureau, papier	€ 1.500	€ 730
Formation	€ 1.000	€ 879
<i>Subtotal</i>	€ 5.500	€ 2.444
1.5. <u>Sensibilisation et communication</u>		
Forum annuel	€ 10.000	€ 6.305
Instrument d'appui aux tâches statutaires CFDD	€ 30.000	€ 4.472
Séminaires, déjeuners-débats	€ 12.000	€ 41.244
<i>Subtotal</i>	€ 52.000	€ 52.021
1.6. <u>Contribution financière</u>		
Contribution du CCEE	€ 7.000	€ 7.000
<i>Subtotal</i>	€ 7.000	€ 7.000
Total A1	€ 16.249	€ 147.105
Disponible (non alloué/non dépensé)	€ 8.751	€ 21.895
2. Fonctionnement de l'informatique	€ 21.000	€ 17.047
Opération informatique	€ 21.000	€ 17.047
Total A2	€ 21.000	€ 17.047
Disponible (non affecté / non dépensé)	€ 0	€ 3.953
B. Investissements		
1. Investissements (sans informatique)	€ 6.0000	€ 2.013
Investissements (sans informatique)	€ 2.013	€ 2.013
Total B1	€ 2.013	€ 2.013
Disponible (non alloué/non dépensé)	€ 3.987	€ 3.987
2. Investissements (informatique)	€ 11.000	€ 6.809
Investissements (informatique)	€ 6.809	€ 6.809

Total B2	€ 6.809	€ 6.809
Disponibile (non alloué/non dépensé)	€ 4.191	€ 4.191

ANNEXES

ANNEXE 1 | RELEVÉ DES PARTIES PRENANTES



Cet aperçu donne une description des lignes de communication avec les différentes parties prenantes importantes, telles qu'elles sont vues par le CFDD.

Il ne s'agit en aucun cas d'une déclaration sur les parties prenantes elles-mêmes, leur façon de travailler ou leur attitude envers le CFDD. Il s'agit uniquement d'une tentative de cartographier le fonctionnement des lignes de communication et ce que l'on sait à leur sujet du point de vue du CFDD. Par exemple, les déficits d'information identifiés doivent être interprétés comme une mission pour le CFDD, une mission qui peut être incluse dans le rapport de durabilité. De cette manière, l'accent peut être mis non plus sur le moyen de communication en lui-même mais sur la communication dans son ensemble, vue du point de vue des parties prenantes.

- a. *Membres du Conseil.* C'est avec les membres du Conseil que la communication est organisée le plus intensivement. Via le bureau et l'AG, il existe des moments de consultation structurelle. Il y a des dépêches régulières avec des documents et des rapports pour les différentes réunions. Il y a des contacts pendant les forums. Les différents outils de communication externe, tels que le site web et le bulletin d'information, ont également pour public cible les membres. En plus de tout cela, il existe de nombreux contacts informels entre les membres et le secrétariat.
- b. *Groupes de travail et de projet du Conseil.* Les groupes de travail et de projet du Conseil sont principalement composés de représentants des membres. Les moyens de communication sont donc largement similaires. Les groupes de travail ont des contacts avec des experts externes. Le retour d'information avec le personnel du secrétariat se fait principalement par la mise en page des avis et le traitement des commentaires et amendements.
- c. *Personnel de secrétariat.* Les lignes de communication passent par les contacts quotidiens au secrétariat. La réunion hebdomadaire du personnel est un lieu d'échange d'expériences et de discussion sur la

- planification et l'exécution des tâches. Il existe également un cycle d'évaluation, avec des réunions annuelles d'évaluation et de planification. De cette façon, il existe de nombreuses possibilités de retour d'information et de développement des compétences.
- d. *Ministres et cabinets.* Les lignes de communication sont partiellement formalisées. Les demandes formelles d'avis reçoivent également une réponse formelle, et ce dans les délais fixés. Les représentants des Cabinets participent aux AG et parfois aux groupes de travail. Il existe également des contacts réguliers dans le cadre de réunions externes, comme le Coormulti. En outre, il existe des contacts informels permanents.
 - e. *IFDD (Institut fédéral pour le développement durable).* Il existe des contacts formels et des contacts informels avec l'IFDD. L'échange d'informations est facile et constructif. Les bulletins d'information du Conseil sont lus et acceptés. Il n'est pas clair s'il existe des lacunes dans les informations.
 - f. *SPF SPSCAE.* Avec le SPF SPSCAE, il y a principalement des contacts formels et informels avec le service du personnel. Ils concernent l'organisation administrative et la politique du personnel du secrétariat du Conseil. Il y a également une consultation politique sur le rôle du Conseil au sein du SPF dans son ensemble. Il existe des contacts intensifs avec un certain nombre de fonctionnaires ou de services (par exemple, le service changements climatiques du SPF). Il n'est pas clair si les moyens de communication du Conseil atteignent tous les fonctionnaires potentiellement intéressés par les activités du Conseil et s'il existe des lacunes en matière d'information.
 - g. *Task Force Développement Durable.* Il existe des contacts formels et informels avec la Task Force DD. Il n'est pas clair s'il existe des lacunes en matière d'information et si les ressources d'information du Conseil pénètrent suffisamment. Le CFDD et le TFDD sont impliqués dans leurs travaux respectifs.
 - h. *CIDD.* Il existe des contacts indirects avec le CIDD, principalement par le biais de l'IFDD. On ne sait pas s'il existe des lacunes en matière d'information et si une politique de communication plus active est nécessaire.
 - i. *Commission parlementaire de l'énergie, de l'environnement et du climat.* Les contacts ne sont pas très structurels. Lorsque des moments de concertation sont organisés, il y a place pour l'échange. Il n'est pas suffisamment clair si les outils de communication du Conseil atteignent suffisamment tous les membres parlementaires concernés. Il n'est pas non plus certain que la valeur d'usage des avis pour le travail parlementaire soit suffisamment exploitée.
 - j. *Conseils consultatifs fédéraux et régionaux.* Depuis 2014 surtout, les contacts avec les autres conseils consultatifs se sont resserrés. Par exemple, plusieurs avis ont été produits conjointement avec le CCE, le CNT et la CCS Consommation. Il y a également eu une coopération pour les avis et les initiatives avec les conseils consultatifs régionaux. La communication est donc assez intense via le personnel des secrétariats des conseils. Les publications des différents conseils sont également lues.

- k. *CIMDD (Conférence interministérielle pour le développement durable)*. La CIMDD implique parfois le CFDD dans la construction d'avis ou de processus à caractère interfédéral.

ANNEXE 2 | GRI

Il n'a pas encore été possible d'achever formellement le rapport de cette année selon les nouvelles normes GRI.

L'intention est que cela soit fait pour le prochain rapport. Nous considérons donc que ce rapport annuel est "inspiré par les normes GRI".

